

Retraite et inégalités de genre : Démêler le vrai du faux de 5 idées reçues !

À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes 2025 du 8 mars 2025**, Sapiendo fait le point sur la situation des femmes en matière de retraite. À travers 5 affirmations, l'entreprise à mission offre un décryptage clair et accessible pour aider chaque femme à comprendre ses droits et à mieux anticiper son avenir financier.

Valérie Batigne, présidente de Sapiendo : « Les écarts entre la retraite des femmes et des hommes prennent leur source dans des différences de carrière et de stratégie de préparation de la retraite. Chez Sapiendo, nous avons la conviction qu'il est possible d'atténuer ces inégalités en leur donnant les bons outils et une information fiable, au bon moment. Car « savoir, c'est déjà agir ! »

- **Une fois à la retraite, une femme va toucher une pension en moyenne 38% inférieure à celle d'un homme : Vrai ou faux ?**

FAUX. Tout va dépendre de sa génération et de son régime de retraite. Si la différence de pension est de 38% sur l'ensemble des retraitées actuelles, elle est de 29% pour les primo-liquidantes de 2022.

Le décryptage Sapiendo : des parcours professionnels identiques offrent des droits équivalents.

Les inégalités femmes / hommes à la retraite trouvent leur source dans le fait que les femmes ont des carrières en moyenne marquées par davantage d'interruptions, un recours plus fréquent au temps partiel et des rémunérations inférieures.

En 2022, le salaire annuel moyen (SAM) des nouvelles retraitées du régime général s'élevait à 19 000 €, soit 26% de moins que celui des hommes. Notons que le SAM sert de référence au calcul de la retraite de base. Pour les carrières complètes, cet écart se réduit, mais reste de 20%¹.

À noter : les écarts varient considérablement selon les régimes de retraite. Ainsi pour les salariées du secteur privé, l'écart s'élève à 25,7% sur leur régime de base et atteint 46,1% sur leur retraite complémentaire. Pour les fonctionnaires de l'État, cet écart sera de 11,2% et pour celles de la fonction publique territoriale et hospitalière, de seulement 6,9%

- **Les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes : Vrai ou faux ?**

VRAI. En 2022, les femmes partaient 8 mois après les hommes. Mais cette tendance devrait s'inverser à l'avenir. D'après le COR, en 2040, elles partiraient en moyenne 2 à 3 mois avant les hommes.

Le décryptage Sapiendo : une évolution positive au fil des générations.

Les femmes des générations récentes cotisent en moyenne plus que les générations précédentes, ce qui leur permet de valider un plus grand nombre de trimestres nécessaires à un départ à taux plein. Notons qu'elles bénéficient de trimestres supplémentaires retraite pour les enfants qui entrent dans leur durée d'assurance.

¹ Les Comptes de la Sécurité Sociale, mai 2024

- **Les femmes font moins usage du dispositif de départ anticipé à la retraite pour carrière longue que les hommes : Vrai ou faux ?**

VRAI. Elles sont même très minoritaires : en 2022, elles représentaient à peine 30% des bénéficiaires de ce dispositif, selon la Cnav (rapport de décembre 2023).

Le décryptage Sapiendo : des trimestres cotisés moins nombreux pour les femmes.

Chez les femmes, 76% des trimestres sont « cotisés », c'est-à-dire validés par des périodes travaillées, contre 93% pour les hommes. Le reste correspond à des trimestres assimilés (ex. : trimestres enfants, congé parental...) qui ne sont pas tous pris en compte pour accéder au dispositif².

Notons que la réforme des retraites de 2023 a assoupli les conditions d'accès à ce dispositif. Ainsi, les femmes pourraient être plus nombreuses à en profiter dans les années à venir.

- **Les femmes sont surreprésentées au sein des dispositifs d'aménagement de fin de carrière : Vrai ou faux ?**

VRAI ... et FAUX. Si les femmes représentent les trois quarts des bénéficiaires de la retraite progressive, elles ne comptent que pour 41,6 % des utilisateurs du cumul emploi-retraite.

- **Retraite progressive**

Le décryptage Sapiendo : les femmes davantage représentées

les femmes sont plus nombreuses à bénéficier de la retraite progressive car elles occupent plus souvent des emplois à temps partiel, ce qui leur permet d'intégrer plus facilement le dispositif³.

- **Cumul emploi-retraite**

Le décryptage Sapiendo : les écarts entre hommes et femmes résident surtout sur le type de postes occupés. 29,5 % des hommes retraités cumulants un emploi sont cadres ou assimilés, contre seulement 18,5 % des femmes. À l'inverse, elles sont 50,2% à être employées ou ouvrières, contre 30,9% des hommes dans cette catégorie.

- **Les femmes disposent de droits particuliers en termes de retraite : Vrai ou faux ?**

VRAI. Les mères acquièrent 8 trimestres retraite « gratuits » par enfant. Elles peuvent en donner 2 au père.

Le décryptage Sapiendo : l'impact des trimestres enfants sur la retraite des femmes

En 2020, 9 femmes sur 10 ayant demandé leur retraite au régime général bénéficiaient de trimestres enfants, contre seulement 1% des hommes. Plus de deux tiers de ces femmes auraient une pension de retraite plus faible sans ce dispositif.

À plus forte raison, le nombre d'enfants et donc de trimestres enfants influe sur la pension des femmes. Toujours en 2020, si les trimestres enfants n'existaient pas, une mère d'un enfant aurait en moyenne une pension de retraite diminuée de 8%, alors qu'une mère de 4 enfants ou plus verrait sa pension diminuée de 21%⁴.

² Les Comptes de la Sécurité Sociale, mai 2024

³ Cnav, « La retraite progressive, un dispositif peu utilisé », Les cahiers de la Cnav, 2024

⁴ Les Comptes de la Sécurité Sociale, mai 2024

- **Vrai ou faux ? Les femmes ont les mêmes pratiques que les hommes en termes de préparation de la retraite.**

FAUX. Les femmes commencent à réfléchir sérieusement à leur départ à la retraite plus tard que les hommes. Par ailleurs, elles sont moins nombreuses à épargner.

Le décryptage Sapiendo : un déficit d'information pour les femmes

65 % des femmes s'estiment mal informées sur la retraite, contre 53 % des hommes⁵. Ce manque de visibilité peut également expliquer qu'elles soient moins nombreuses à épargner (66 % des femmes contre 74 % des hommes).

Le décryptage Sapiendo : des différences également sur les montants épargnés.

Ainsi 41 % des hommes déclarent épargner plus de 10 % de leurs revenus, contre seulement 28 % des femmes. À l'inverse, 38 % des femmes épargnent moins de 5 % de leurs revenus, contre 33 % des hommes⁶.

Sapiendo se tient à votre disposition pour vous fournir son éclairage expert sur les droits retraite des femmes

Les autres actions prévues à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes :

- La semaine du 10 mars 2025, Sapiendo organisera **3 webinaires gratuits dédiés à la préparation de la retraite au féminin** : le lundi 10 mars à 13h15, le mercredi 12 mars à 16h et le vendredi 14 mars à 9h.
- Sur tout le mois de mars, **Sapiendo ouvrira gratuitement les 3 simulateurs retraite suivants** :
 - Mes enfants me permettent-ils de partir plus tôt ou de gagner plus ?
 - Quel est l'impact d'un passage en temps partiel sur ma pension de retraite ?
 - Quelle pension de réversion suis-je susceptible de recevoir ?

Contacts presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr
Sophie Gauthier : +33 (0) 6 76 04 14 02 - sophie.gauthier@forcemedia.fr

A propos de Sapiendo

SAPIENDO-RETRAITE, plateforme innovante de conseil, d'analyse et de prestations retraite sur-mesure, propose une réelle rupture technologique dans l'accompagnement retraite, de la vérification de la carrière à l'optimisation des droits à la retraite. Son ambition est de permettre, en quelques clics, à tous les Français de toucher le maximum de retraite auquel ils ont droit. La FinTech SAPIENDO peut se prévaloir aujourd'hui d'être l'offre la plus complète et la plus fiable du marché en termes d'accompagnement retraite. La solution Sapiendo-Retraite a reçu le label Finance innovation 2016 et a été primée par les professionnels du patrimoine "Service le plus innovant" à Patrimonia.

⁵ Fondapol, Les Français jugent leur système de retraite, 2018

⁶ Enquête 2022 AG2R La Mondiale – Amphitéa – Cercle de l'Épargne – CECOP - IFOP